

DOSSIER DE PRÉSENTATION

PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN ÉDITION 2025

© Olivier Mathiotte

En partenariat avec



Avec le soutien de



Unsfà
L'UNION DES ARCHITECTES

Présentation

L'Unsa - L'Union des Architectes - est la première organisation représentative des architectes qui rassemble de nombreux syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Elle a pour vocation de valoriser et de promouvoir le rôle des architectes, de défendre leurs intérêts, de participer à l'évolution de notre métier et s'implique concrètement sur les grands enjeux et l'avenir de notre profession.

Avec le Prix d'Architecture du Projet Citoyen, l'Unsa honore conjointement, sous le haut parrainage du ministère de la Culture, les acteurs d'un parcours qui a conduit à une véritable co-production d'un projet original où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.



© Atelier d'architecture A-GRAF

Partenariat avec l'USH

Le Prix d'Architecture du Projet Citoyen est en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat (USH), avec le soutien de Qualibat et de la MAF. Un Prix ouvert aux organismes Hlm avec deux catégories : construction neuve & réhabilitation.

Cette démarche a semblé particulièrement pertinente à l'Union sociale pour l'habitat pour les organismes Hlm qui construisent pour leurs habitants dans un souci de qualité d'usage et de durabilité. Elle s'est ainsi associée à l'Unsa pour organiser une déclinaison Hlm du Prix d'Architecture du Projet Citoyen.

La manière d'associer les habitants pouvant prendre différentes formes selon les projets, les prix valoriseront le suivi de ce partenariat dans le développement du projet, ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux, la qualité architecturale et la qualité de la réalisation.

2 catégories : générale & Hlm

Renseignement : unsfa.fr

Date limite de candidature : **Lundi 25 août 2025**

Candidature : ppc@unsfa.com

Critères de sélection

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, bailleur, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).


L'opération primée associe à la démarche de concertation la prise en compte de l'expression et de la qualité architecturale. Ainsi, les projets issus de concours ne peuvent pas entrer dans cette catégorie puisque le programme doit être totalement défini et livré avant le lancement du Prix.

À contrario, tous les projets de constructions neuves, d'extensions et d'interventions lourdes sur existant, dont le programme a été élaboré en totalité ou partiellement avec le maître d'ouvrage et l'utilisateur, sont retenus.

Préambule

L'architecture est d'intérêt public. Autrement dit, l'architecture est utile à la société et nécessaire à la vie civile, c'est pour cela que le projet d'architecture est un acte citoyen.

Le projet architectural est le résultat d'un travail expérimenté en commun, d'une démocratie directe et participative, où chaque partie a un rôle à jouer pleinement. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se dessine au jour le jour, ensemble.



Mettre en valeur,
encourager et soutenir
les projets privilégiant la
qualité d'usage et ayant
permis d'associer dans
leur réalisation : le maître
d'œuvre, le maître d'ouvrage
et le maître d'usage.

Retour sur l'édition 2024

Chaque année, le Prix d'Architecture du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une véritable démarche de coproduction où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

La délibération pour la catégorie générale a eu lieu le mercredi 04 septembre à Paris et le prix a été remis à l'occasion du Congrès des Architectes le 24 octobre 2024 à Reims.

Le prix de la catégorie HLM a été remis à l'occasion du congrès HLM le 24 septembre 2024 à Montpellier.

Ce prix, décerné à des maîtres d'ouvrage, des locataires et des architectes, est l'occasion de récompenser des projets d'habitat qui offrent une grande qualité de vie.



Composition du Jury 2024

François TERRIEN

Président du Jury

Terrien architectes, Lauréat de l'Édition 2023

Baptiste VERRET

Ministère de la Culture

Adjoint au chef du bureau des professions,
de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale

Fanny GONZALEZ

Urbaniste Designer

Réseau AMU France
(Assistance maîtrise d'usage)

Luc BARRÉ

Membre du Mouvement
de la frugalité heureuse et créative

Laure-Anne GEOFFROY-DUPREZ

Présidente de l'Unfsa

Franck DURAND

Secrétaire national de l'Unfsa

Pauline POLGAR

Directrice de la Rédaction, Groupe Batiactu

Marie-Françoise MANIÈRE

Présidente d'Honneur de l'Unfsa

Lauréat 2024

Nouveau cœur de village de Muttersholtz : Place, jardin, halle et liaisons douces.

A Muttersholtz, les élus ont initié et mobilisé un comité citoyen pour construire la programmation du cœur du village.

Puis, au stade des esquisses, le groupement de maîtrise d'œuvre a fait participer ces usagers à la co-conception des espaces.

Grâce à la dynamique du groupe, il a été possible de prolonger l'implication des habitants en faisant appel à leurs dons de matériaux (en réemploi sur le site), en mettant en place plusieurs chantiers participatifs au sein du projet (création des sculptures en saule vivant & construction d'un four partagé - en terre - paille - à tartes flambées), en organisant la participation des classes «du dehors» (écoles maternelles et élémentaire) à la plantation d'un jardin d'aromatiques et de peintures d'empreintes animales.



Maître d'œuvre

Ici et là architecture, Aline Toussaint (mandataire) / Agnès Daval, Digitalepaysage / Christophe Aubertin, Studiolada / Pierre Llorca, Barthès bois / Edouard Roussel Laurent de Artélia

Maître d'ouvrage

Commune de Muttersholtz

Maître d'usage-citoyen

Comité citoyen (avec l'appui de la maison de la nature et de l'ATIP)

Mention spéciale du Jury 2024

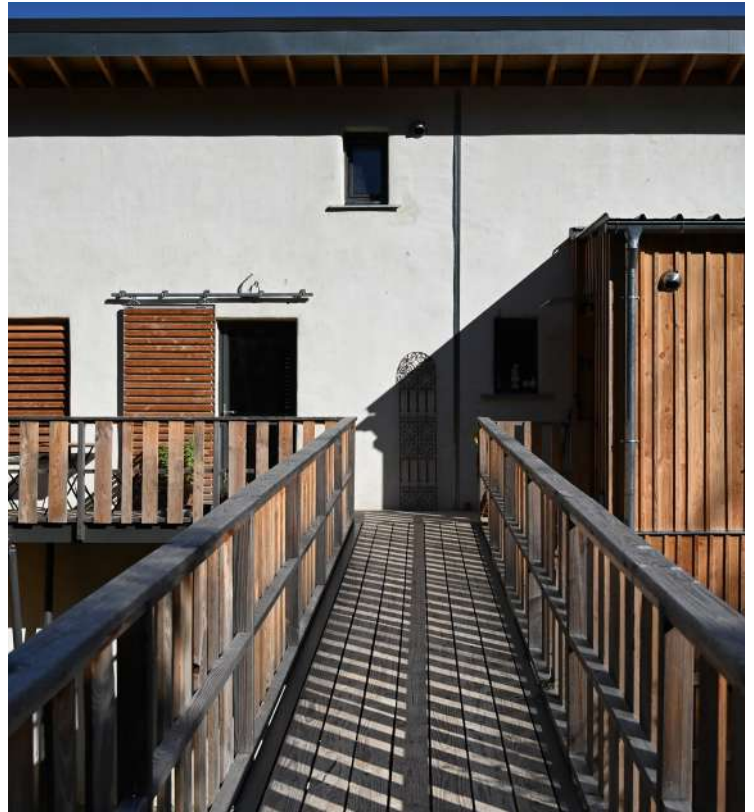
8 logements participatifs, bioclimatiques et écologiques à Saillans dans la Drôme

La démarche du projet se fonde sur une co-conception très forte entre MO-MU et MOE, grâce à des ateliers de conception collaboratifs sous des formes variées.

L'architecte montre le chemin mais ne le fabrique pas... Le groupe d'habitants a ainsi pris possession de son projet et des outils de conception. La conduite de notre projet s'est basée sur une démarche participative et multi-critères que nous avons nommée « Low-Tech Résilient ».

Cette démarche cherche à mettre en place des technologies simples et efficaces pour des outils justement dimensionnés à de vrais besoins, robustes, réparables et adaptables par les usagers eux-mêmes avec le concours des artisans locaux.

Le bâtiment LowTech Résilient offre un habitat qui répond aux exigences réglementaires d'aujourd'hui tout en prévoyant déjà les contraintes de demain.



Maître d'œuvre

Atelier d'architecture A-GRAF / Cohérence Habitat
thermique, énergie, STD / SEN Architecture
(direction des travaux)

Maître d'ouvrage

SCIA Les Jardins de Montmartel

Maître d'usage-citoyen

SCIA Les Jardins de Montmartel

Lauréat 2024

Catégorie HLM - Construction Neuve

Projet L'Ôôberge, habitat participatif à Dol-de-Bretagne

Ce projet d'habitat collectif a été initié dès 2013 par un collectif d'habitants, ayant sollicité Emeraude Habitation pour porter le projet en lien avec l'agence Rhizome et la SCOP d'architecture Solécité.

L'opération, qui comprend 23 logements (locatif et accession) porte des ambitions écologiques affirmées, notamment dans le déploiement de systèmes techniques économes mais également une véritable vision du vivre ensemble et du commun. L'architecture embrasse ici toutes les problématiques qui traversent notre société et propose, avec modestie et talent, une panoplie de réponses pertinentes.



Maître d'œuvre
L'Agence RHIZOME

Maître d'ouvrage
Emeraude Habitat

Maître d'usage-citoyen
Association Habitat Dol

Lauréat 2024

Catégorie HLM - Réhabilitation

Projet de Réhabilitation du quartier de la Vierge Noire à Morlaix

Cette opération de réhabilitation lourde de 124 logements a conjugué défi technique (sauts de 2 étiquettes, désamiantage total), ambitions en matière de qualité d'usage des logements (réfection totale des logements, adjonction de balcons, intégration d'un ascenseur) et véritable ingénierie sociale et de concertation pour écouter les locataires et accompagner un processus de relogement temporaire.

Ce projet est l'occasion de mettre en lumière la réhabilitation exemplaire d'un ensemble collectif ordinaire et prouve que la réhabilitation n'est pas seulement un acte technique mais également un acte architectural en capacité de réenchanter et d'améliorer notre cadre de vie.



Maître d'œuvre
Cap Architecture

Maître d'ouvrage
Armorique Habitat

Maître d'usage-citoyen
Relais Travail



unsfa.fr
f t i in y

162 Boulevard de Magenta 75010 Paris - 01 45 44 58 45 - contact@unsfa.com
© Olivier Mathiotte

Unsfa
L'UNION DES ARCHITECTES